

REQUÊTES D'AUDIENCE PUBLIQUE OU DE MÉDIATION

Nom du projet : Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie

Cote	Requête
8.4.1	Madame Lucie Massé
8.4.2	Madame Marie-Soleil Leblond
8.4.3	Monsieur Normand L. Beaudet
8.4.4	Madame Chantal C. Mougnot
8.4.5	Monsieur Samuel Miron
8.4.6	Monsieur Guy Corbeil
8.4.7	Madame Blanche Paradis
8.4.8	Madame Sophie Longtin
8.4.9	Monsieur Claude Beaudet
8.4.10	Madame Marie Turcotte
8.4.11	Madame Mélanie Hébert
8.4.12	Madame Stéphanie Gaussirand
8.4.13	Monsieur Karel Ménard
8.4.14	Madame Shany Perron
8.4.15	Madame Lucie Martineau
8.4.16	Madame Diane Roy
8.4.17	Madame Manon Guillemette
8.4.18	Madame Denise Brouillard
8.4.19	Monsieur Kevin Froment
8.4.20	Monsieur Normand Desjardins

15 janvier 2020

Patrice Savoie

Le registraire a supprimé certaines informations en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).

Savoie, Patrice

De: lucie masse [REDACTED]
Envoyé: 5 novembre 2019 10:40
À: Ministre MELCC
Objet: Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie - Demande de la tenue d'une audience publique

Par courriel
Le 5 novembre 2019

Ministre de l'Environnement M. Benoit Charette
courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie (Basses-Laurentides) - Demande de la tenue d'une audience publique

Monsieur le Ministre Charette,

Action-Environnement Basses-Laurentides (AEBL) demande la tenue d'une audience publique à propos du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Saint-Sophie. AEBL est un groupe citoyen qui oeuvre bénévolement pour la protection de l'environnement dans la région des Basses-Laurentides depuis 2015.

Puisque Waste Management a présenté son projet, il est indispensable que ce projet soit analysé sous plusieurs angles afin que la perspective du promoteur ne soit pas le seul point de vue qui soit présenté à la population. C'est d'ailleurs la raison d'être du Bureau d'audience publique.

Les citoyens de la région de Sainte-Sophie ne sont pas des spécialistes en site d'enfouissement, pas davantage que ne le sont les membres d'AEBL. C'est pourquoi nous estimons que les citoyens ont le droit de recevoir une information exacte, complète et transparente et qu'ils soient instruits des impacts globaux de ce projet par des experts indépendants qui répondront objectivement à leurs questions.

Nous avons fait une revue non exhaustive des préoccupations à prendre en compte :

- infiltration des polluants dans le sol;
- infiltration des polluants dans l'eau environnante (cours d'eau, puits, etc.);
- infiltration des polluants dans la nappe phréatique;
- libération de contaminants;
- risques à la santé humaine;
- risques sur la chaîne alimentaire;
- risques associés aux émissions de biogaz;
- augmentation des émissions de GES en raison du camionnage intensif;
- saturation de la circulation sur la route 158;
- impacts du déboisement de 39 hectares de forêt;
- impacts de la destruction de 18 hectares de milieux humides;
- durée du projet;
- équité intergénérationnelle;
- bruits de circulation;
- bruits durant les activités;
- odeurs et autres nuisances;

- réhabilitation du terrain;
- acceptabilité sociale.

Il importe que le ministre, la société civile, les municipalités concernées, la Santé publique, les groupes et associations d'intérêts aient une vision globale des impacts humains, sociétaux, économiques et environnementaux de ce projet.

La tenue d'une audience publique est indiquée afin d'assurer un processus équitable de consultation et d'analyser la raison d'être ainsi que la justification de ce projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie.

Nous vous remercions.

Action Environnement Basses-Laurentides
Lucie Massé, porte-parole

Nous rejoindre :



Savoie, Patrice

De: Bolduc, Brigitte
Envoyé: 20 novembre 2019 09:37
À: reception 30e; Naud, Stéphanie
Cc: Lizotte, Marie-Josée; Bety, Isabelle; Labbé, Fabienne; Porlier, Pascale
Objet: TR: Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

Bonjour,

Inscrire scw, transmettre à MJL
@ 122

Merci

Brigitte Bolduc
Conseillère stratégique
Direction du bureau du sous-ministre et du secrétariat général
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Téléphone: (418) 521-3861 poste 4090
brigitte.bolduc@environnement.gouv.qc.ca

De : Marie-Soleil Leblond [REDACTED]
Envoyé : 1 novembre 2019 15:04
À : Ministre MELCC <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

Bonjour,

Je m'appelle Marie-Soleil Leblond et j'aimerais vous interpeller sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie. Je vis à Sainte-Sophie depuis ma naissance et je dois dire que je suis fière d'où je viens. C'est une ville où il fait bon vivre. Lorsque j'ai entendu parler du projet d'agrandissement, je dois vous dire que j'ai été outrée de l'entendre.

Nous sommes dans une période où il faut prendre soin de la terre car elle est malade. C'est le temps de penser à réduire notre consommation et penser plus vert. Je ne suis pas la seule à penser qu'il faut agir avant qu'on ne puisse atteindre la case du non retour, et je suis certaine que vous y songez également.

Accepter le projet d'agrandissement irait à l'encontre de cette vague de changement que nous avons besoin. C'est pour cela que je vous demande de faire une consultation publique où nous, les citoyens de Sainte-Sophie, pourrions donner leur avis, car c'est nous qui allons vivre près de ce site. C'est cette odeur que nous allons souvent sentir. C'est des eaux usées qui passent dans la nappe phréatique que nous allons boire. Donnez-nous le pouvoir de vous communiquer nos envies, nos peurs. Donnez-nous une consultation publique.

Veuillez agréer de mes sincères salutations.

Marie-Soleil Leblond

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

Cabinet du ministre
Ministère de l' Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7

Courriel: ministre@environnement.gouv.qc.ca

Monsieur le ministre,

J'ai assisté à une soirée d'information du BAPE le 29 octobre dernier à Ste-Sophie. J'ai constaté certaines lacunes mais j'ai surtout réalisé l'importance d'une information plus complète et plus nuancée compte tenu de l'ampleur du projet : 18 millions de tonnes de déchets contaminés à enfouir jusqu'en 2040, ce n'est pas rien !

J'aurais apprécié avoir quelques informations de votre ministère qui a tout de même émis un avis sur ce projet mais personne n'était présent. De plus, le BAPE m'a étonné en déclarant à la suite d'une question, à mon avis pertinente et intéressante, d'un citoyen : "... nous n'allons pas commencer à questionner tous les chiffres, tout ce qui est dit ce soir...".

Cette déclaration était en contradiction avec son intervention d'avant la période de questions, qui elle nous incitait, au contraire, à ne pas se gêner et à exposer toutes nos préoccupations. Après cela, j'ai eu l'impression que ce qui se prétendait une soirée d'information avait un peu l'apparence d'une opération de relation publique du promoteur.

Monsieur, je suis inquiet de cette circulation sur la Rte 158, déjà reconnue dangereuse. On nous annonce 800 trajets/jour de camions de vidange et c'est un trajet où circulent régulièrement des parents et des amis.

Monsieur le ministre, il m'apparaît nécessaire qu'un projet dont les impacts sont majeurs sur l'environnement socio-sanitaire de la région, soit soumis à une consultation et des audiences publiques approfondies et en bonne et dû forme.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande,

Normand L Beudet, citoyen de la MRC Rivière-du-Nord

████████████████████

Savoie, Patrice

De: Chantal Cruguet Mougénot [REDACTED]
Envoyé: 13 novembre 2019 18:27
À: Ministre MELCC
Objet: Demande d'audience publique

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je vous demande audience publique concernant le site d'enfouissement de sainte-Sophie dans les Laurentides.

En effet il est question d'y ajouter 18 millions de tonnes.

Ceci est inacceptable.

Je suis très inquiète de cette situation quand on cherche des solutions pour contrer l'ampleur des dommages environnementaux,

Je demande consultation publique et de déclarer des états généraux sur les sites d'enfouissement qui soient basés sur la protection de l'environnement et la santé des citoyens et que la population soit bien informée.

En vous remerciant de votre diligence et votre engagement pour le respect de l'environnement.

Chantal C.Mougénot

citoyenne de Saint-Jérôme

Savoie, Patrice

De: samuel Miron [REDACTED]
Envoyé: 11 novembre 2019 17:36
À: Ministre MELCC
Objet: demande de consultation publique

Demande d'une consultation publique : Concernant le lieu d'enfouissement technique (LET) à Sainte-Sophie.

Monsieur le Ministre,
Je demande la tenue d'une consultation publique concernant le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie.
Je suis préoccupé par l'agrandissement du site (zone 6), pour plusieurs raisons!

La première, étant propriétaire à Ste-Sophie, je suis particulièrement inquiet de l'impact que ce projet aurait sur la valeur marchande de nos propriétés.

En deuxième lieu, Ste Sophie étant en pleine expansion présentement, le fais d'ajouter un achalandage de camions sur les routes risque de freiner ce bel élan économique que la ville connaît.

En troisième lieu, l'agrandissement du site d'enfouissement risque fort bien de diminuer la qualité de vie des citoyens. Odeur, Trafic et pollution visuelle.

Et finalement, la quatrième raison et de loin la plus importante, l'impact néfaste que ce projet aura pour l'environnement. Nous sommes en 2019 M. le ministre. De nos jours, l'environnement doit être une priorité dans chacune des décisions prises! Je suis extrêmement inquiet de l'impact que ce projet sur la qualité de l'air, la pureté de l'eau et la faune et flore avoisinante. La municipalité a assés donné dans l'accueil de vidange, ne laissez pas une entreprise qui fait pleins de profits prendre en charge des études et les mettent a leur avantages.

M. le ministre, Le Québec vous a élu! il est de votre devoir de prendre soin de vos citoyens et des futurs générations. Ne nous faites pas regretter votre victoire et faite votre travail!

Samuel Miron
[REDACTED] Ste-Sophie
[REDACTED]

Objet : Consultation publique concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

M. Le Ministre,

Je suis un résidant du [REDACTED] à Mirabel, j'ai vu ouvrir à Sainte-Sophie le dépotoir qui était familial fin des années 60. Il faisait brûler les déchets à ciel ouvert, ensuite les lois ont changé pour que les déchets soient enfouis dans le sol. Ces terres étaient autrefois des terres agricoles. Est-ce que maintenant en 2020 c'est la bonne solution ou si c'est simplement de repousser le problème en 2040. J'ai regardé le document qui est déposé par la compagnie WM Québec Inc., et l'étude qui a été fait a été fait par la compagnie elle-même, pensez-vous qu'elle va se donner des points pour se désavantager? Comme couper des arbres progressivement et éliminer 18 arpents de zone humide (l'environnement est contre ces faits demandés à 100 pour 100 habituellement) c'est la seule parcelle qui reste pour se protéger du bruit et des poussières et un filtre naturel. La compagnie est responsable 30 après la fermeture alors que la décomposition peut durer 100 ans, il y a des chances que la nappe phréatique soit atteinte par la contamination. Peu importe ce sont les gens qui sont aux alentours qui seront pris avec ce problème là. Dans toutes les assemblées d'informations, aucune personne n'était heureuse de voir l'agrandissement du site.

En terminant je pourrais vous donner mille et une raisons, je crois qu'une consultation publique est absolument nécessaire pour savoir si les études font faces à la réalité?

Est-ce la seule solution pour l'avenir du Québec d'enfouir les déchets dans le sol ou s'il est préférable de se tourner vers d'autres solutions comme c'est fait dans d'autres pays.

Guy Corbeil

[REDACTED]

cell : [REDACTED]

Savoie, Patrice

De: Blanche Paradis [REDACTED]
Envoyé: 4 novembre 2019 09:18
À: Ministre MELCC
Objet: DEMANDE

Bonjour,

Je demande une consultation publique sur l'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie. En effet, la ville de Montréal vise le zéro déchet d'ici 2030 et plusieurs municipalités pensent emboîter le pas. Il serait contre-productif d'investir dans l'agrandissement de ce site alors qu'à plus ou moins court terme, la société québécoise envisage de recycler et de réutiliser davantage. Mettons tous nos efforts dans la réduction des déchets et non dans des efforts pour en enfouir davantage.

Blanche Paradis

Par courriel
13 novembre 2019

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande de la tenue d'une audience publique pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement, Ste-Sophie, Laurentides

Monsieur le Ministre Charette,

La présente est pour demander la tenue d'une audience publique à propos du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Ste-Sophie. Je réside dans la municipalité de Sainte-Sophie.

N'étant pas experte en site d'enfouissement, j'ai besoin de recevoir une information complète et transparente sur les impacts de ce projet qui prévoit enfouir 18 millions de tonnes de déchets de 2022 à 2040. Il m'apparaît donc essentiel que ce projet soit analysé en profondeur afin que la perspective du promoteur, Waste Management, ne soit pas le seul point de vue présenté.

D'autres points de vue sont nécessaires dont l'expertise du Ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques qui a un rôle crucial à jouer.

Plusieurs questions m'inquiètent dont la possible l'infiltration des polluants dans le sol et dans l'eau, la disparition de 18 milieux humides, la pollution et le bruit résultant du transport intensif des déchets, le déboisement de 39 hectares de forêt et les odeurs générées par le site. Je suis inquiète puisque j'ai un puit comme plusieurs résidents et je ne voudrais voir nos sources d'eau potable devenir impropre à la consommation. Je crois que plusieurs questions se doivent d'être posées et ce de façon à ce que l'on puisse vraiment être éclairés sur les enjeux de ce projet et ce dans une perspective d'éviter une catastrophe environnementale.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Sophie Longtin

██████████
██████████

Savoie, Patrice

De: claude beudet [REDACTED]
Envoyé: 3 novembre 2019 22:23
À: Ministre MELCC
Objet: Site d'enfouissement de Sainte-Sophie

Monsieur,
l'éventualité d'une autorisation d'ajouter 18,6 millions de tonnes de déchets dans le site d'enfouissement de Sainte-Sophie (MRC Rivière-du-Nord) soulève de nombreuses inquiétudes. La nécessité d'un examen plus exhaustif des impacts non seulement sur les écosystèmes, sur la qualité de l'eau, de l'air et des sols de notre région commande une telle précaution. Qui plus est, je me questionne sur sa pertinence considérant l'objectif impératif de réduction des matières résiduelles de nos cités.

C'est à titre de résident des basses-Laurentides vivant avec les conséquences directes de la présence de cette opération sanitaire (en l'occurrence, des odeurs nauséabondes) que j'adresse cette requête en vue d'études plus complètes quant aux retombées d'un tel agrandissement.

Sincères salutations,
Claude Beudet

Prenez un peu de repos, afin de finir plus vite. George Herbert

Savoie, Patrice

De: Marie Turcotte [REDACTED]
Envoyé: 13 novembre 2019 10:15
À: Ministre MELCC
Objet: Site d'enfouissement de Ste-Sophie

Waste Management demande au ministre de l'environnement du Québec de lui accorder un permis d'enfouir 18 millions de tonnes supplémentaires de déchets pendant les 18 prochaines années (2022 à 2040) à raison d'un million de tonnes par année. Cela représente près de 800 trajets (aller-retour) de camions de vidanges par jour... et une somme considérable de gaz à effet de serre.

En pleine urgence climatique, je demande des audiences publiques pour éviter que cette demande soit acceptée.

--

Marie Turcotte



Centre de femmes les Unes et les Autres

741 Mgr Dubois, St-Jérôme, J7Y 3X2

450.432.5642

Saint-Jérôme, 14 novembre 2019



À l'attention de :

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
C. ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande d'audiences publiques en lien avec le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie dans les Basses-Laurentides.

Monsieur Charette,

Par la présente, le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) demande la tenue d'audiences publiques à propos du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie.

Le Réseau des femmes des Laurentides est un regroupement régional qui rassemble et représente les groupes de femmes de la région. Il travaille avec ses vingt-et-un membres à améliorer les conditions de vie des femmes dans une perspective féministe d'égalité entre les sexes et de justice sociale.

Le RFL est préoccupé par le projet d'agrandissement du site d'enfouissement situé à Sainte-Sophie, que la compagnie Waste Management a présenté récemment en présence de quelques alliés et citoyens. Devant un projet d'une telle envergure, il nous apparaît essentiel de permettre l'expression de diverses institutions et de divers points de vue. Il est important que les citoyennes et citoyens de Sainte-Sophie et de l'ensemble des Laurentides puissent comprendre tous les enjeux entourant le projet d'agrandissement du dépotoir. En tout temps, la population avoir accès à une information juste, transparente et non partisane afin d'obtenir des réponses à leurs questions et de pouvoir mesurer les impacts humains, sociétaux, économiques et environnementaux de ce projet.

Pour l'instant, peu d'information ont été transmises sur les points suivants :

- Infiltration des polluants dans le sol et la nappe phréatique;
- Infiltration des polluants dans l'eau environnante;
- Libération de contaminants;
- Risques à la santé humaine;
- Risques sur la chaîne alimentaire;
- Risques associés aux émissions de biogaz;
- Augmentation des émissions de GES en raison du camionnage intensif;
- Saturation de la circulation sur la route 158;

- Bruits découlant de la circulation;
- Impacts du déboisement de 39 hectares de forêt;
- Impacts de la destruction de 18 hectares de milieux humides;
- Gestion des odeurs et autres nuisances;
- Réhabilitation du terrain;
- Équité intergénérationnelle;
- Acceptabilité sociale.

Alors le Ministère de l'Environnement reconnaît tout juste l'importance de lutter contre les changements climatiques et que l'Assemblée nationale du Québec a déclaré l'urgence climatique, il nous apparaît risqué d'aller de l'avant avec ce projet sans même considérer différents points de vue.

De surcroît, à l'heure où l'ensemble des municipalités ont récemment instauré le compostage et favorisé la mise en place d'initiatives valorisant le recyclage, l'agrandissement spontané du site d'enfouissement de Sainte-Sophie viendrait mettre en lumière l'échec de ces efforts et investissements.

Bref, la tenue d'audiences publiques nous semble essentielle afin d'assurer un processus équitable de consultation et pour analyser convenablement toutes les conséquences environnementales et sociales d'un tel projet.

En vous remerciant à l'avance de considérer notre demande, veuillez recevoir nos cordiales salutations,



Mélanie Hébert, présidente





Saint-Jérôme, 13 novembre 2019

À l'attention de :

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart

675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie (Basses-Laurentides) - Demande de la tenue d'audiences publiques

Monsieur Charette,

Par le biais de cette lettre, le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL) demande la tenue d'audiences publiques à propos du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie.

Le ROCL est un large regroupement de 152 organismes d'action communautaire autonome qui œuvrent dans les Laurentides. Les organismes portent des valeurs de justice sociale et d'égalité et leurs approches visent une réappropriation de pouvoir par les personnes afin que chacun et chacune puisse agir comme citoyen et citoyenne à part entière. À l'instar de votre gouvernement, le ROCL a signé la déclaration d'urgence climatique.

La compagnie Waste Management a récemment présenté son projet d'agrandissement en présence de quelques alliés et citoyens. Or, devant un projet d'une telle envergure, il nous apparaît essentiel de permettre l'expression de diverses institutions et de divers points de vue afin que la population et les citoyens et citoyennes de Sainte-Sophie puissent comprendre l'ensemble des enjeux qu'entraînerait l'agrandissement du dépotier. En tout temps, les citoyens et citoyennes doivent avoir accès à une information juste, transparente et non partisane afin d'obtenir des réponses à l'ensemble de leurs questions et afin de pouvoir mesurer les impacts humains, sociétaux, économiques et environnementaux de ce projet. C'est d'ailleurs la raison d'être du Bureau d'audiences publiques.

Pour l'instant, pratiquement aucune information n'a été transmise sur les points suivants et des audiences publiques nous permettraient d'y voir plus clair :

- Infiltration des polluants dans le sol et la nappe phréatique;
- Infiltration des polluants dans l'eau environnante;
- Libération de contaminants;
- Risques à la santé humaine;

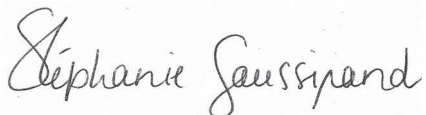
- Risques sur la chaîne alimentaire;
- Risques associés aux émissions de biogaz;
- Augmentation des émissions de GES en raison du camionnage intensif;
- Saturation de la circulation sur la route 158;
- Bruits découlant de la circulation;
- Impacts du déboisement de 39 hectares de forêt;
- Impacts de la destruction de 18 hectares de milieux humides;
- Gestion des odeurs et autres nuisances;
- Réhabilitation du terrain;
- Équité intergénérationnelle;
- Acceptabilité sociale.

Alors que le ministère de l'Environnement reconnaît tout juste l'importance de lutter contre les changements climatiques et que l'Assemblée nationale du Québec a déclaré l'urgence climatique, il nous apparaît risqué d'aller de l'avant avec ce projet sans même considérer différents points de vue.

De surcroît, à l'heure où l'ensemble des municipalités ont récemment instauré le compostage et favorisé la mise en place d'initiatives valorisant le recyclage, l'agrandissement spontané du site d'enfouissement de Sainte-Sophie viendrait mettre en lumière l'échec de ces efforts et investissements.

Bref, la tenue d'audiences publiques nous semble essentielle afin d'assurer un processus équitable de consultation et pour analyser convenablement toutes les conséquences environnementales et sociales qu'aurait ce projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie.

En vous remerciant à l'avance de considérer notre demande, veuillez recevoir nos cordiales salutations,



Stéphanie Gaussirand, présidente



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Montréal, 8 novembre 2019

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement
et de la Lutte contre les Changements climatiques,
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est (30^e étage)
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques, projet d'agrandissement du
LET de Sainte-Sophie par WM Québec Inc.

Monsieur le ministre,

Par la présente, nous sollicitons la tenue d'audiences publiques, sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), pour le projet cité en rubrique.

De façon générale, nous croyons ce projet d'agrandissement répond davantage aux besoins du promoteur qu'à ceux des populations qu'il dessert. Il nous apparaît également que ce mode d'élimination commerciale et à grande échelle des matières résiduelles est incompatible avec la vision sans gaspillage à laquelle le Québec veut adhérer.

Sur un plan plus technique, nos préoccupations portent sur les aspects suivants:

Le respect des objectifs environnementaux de rejets dans le réseau hydrographique.

Le milieu géologique où le projet d'agrandissement est prévu.

La production et la disposition des biogaz.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente demande, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Karel Ménard
Directeur général

FCQGED
1431, rue Fullum, B. 107
Montréal (Québec) H2K 0B5

tél.: (514) 396-2686
info@fcqed.org
www.fcqed.org

Par courriel
13 novembre 2019

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande de la tenue d'une audience publique pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement, Ste-Sophie, Laurentides

Monsieur le Ministre Charette,

La présente est pour demander la tenue d'une audience publique à propos du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Ste-Sophie. Je réside dans la MRC Rivière-du-Nord, à Saint-Jérôme.

N'étant pas experte en site d'enfouissement, j'ai besoin de recevoir de l'information complémentaire et transparente sur les impacts de ce projet qui prévoit enfouir 18 millions de tonnes de déchets de 2022 à 2040. Il m'apparaît donc essentiel que ce projet soit analysé en profondeur afin que la perspective du promoteur, Waste Management, ne soit pas le seul point de vue présenté.

D'autres points de vue sont nécessaires dont l'expertise du Ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques qui a un rôle crucial à jouer.

Plusieurs questions m'inquiètent dont la possible infiltration des polluants dans le sol et dans l'eau dont plusieurs habitants de Saint-Sophie s'approvisionnent par des puits artésiens. De la disparition de 18 milieux humides ; acteurs importants dans l'influence de la nature du sol ou de la composition de la végétation. Il y a également la question de la pollution et le trafic résultant du transport intensif des déchets jusqu'au site enfouissement et le déboisement de 39 hectares de forêt.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Shany Perron

[REDACTED]
Saint-Jérôme, Laurentides, Québec
[REDACTED]
[REDACTED]

Savoie, Patrice

De: Lucie Martineau [REDACTED]
Envoyé: 7 novembre 2019 21:32
À: Ministre MELCC
Objet: Demande d'une consultation publique : Concernant le lieu d'enfouissement technique (LET) à Sainte-Sophie.

Importance: Haute

Monsieur le Ministre,

Je demande la tenue d'une consultation publique concernant le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie.

Je suis préoccupé par l'agrandissement du site (zone 6), pour des raisons environnementales comme : contamination de la nappe phréatique, qualité de l'air, odeur, pollution visuelle et par le bruit. De plus par l'impact sur la circulation et l'émission de gaz à effet de serre causé par les 400 camions au quotidien qui circuleront sur la route 158, (cela signifie 800 passages – aller/retour). Imaginer, combien cela sera négatif sur la santé des résidents actuels et futurs de la municipalité et des municipalités environnantes et sur leur qualité de vie.

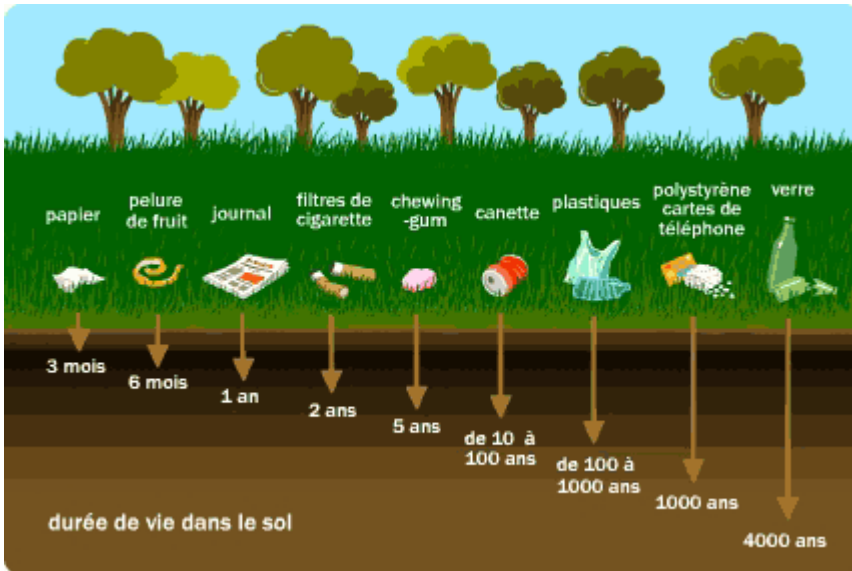
Je suis aussi préoccupé pour des raisons économiques liées à la valeur marchande des propriétés situées dans les municipalités près du site. (Sainte-Sophie, Mirabel, Ste-Anne-des-Plaines).

J'ai de la difficulté à comprendre que les études d'impacts d'un projet aussi important pour l'environnement et pour la santé des habitants des municipalités concernées, soient faites par un promoteur avec des intérêts financiers dans le projet. (Test de contrôle des biogaz, test de traitement des eaux, etc...)

Je pense que la municipalité a déjà fait sa part en accueillant depuis plus de 20 ans des tonnes et des tonnes de déchets. Nous vivons déjà avec tous les impacts négatifs de ce vaste dépotoir dans notre quartier, même si le promoteur assure le contraire. Nous parlons ici d'un site situé dans un milieu en plein développement économique où plusieurs familles viennent s'y installer, avec des écoles, des parcs, des campings, des agriculteurs. Mettre en danger la santé de tous ces gens est inconcevable, sans compter le danger de contamination de l'agriculture (des aliments qui se retrouveront dans les assiettes des Québécois).

Cette nouvelle zone sera en opération pendant encore 28 ans, une entreprise comme celle-ci ne devrait pas se retrouver au cœur d'une municipalité rurale et agricole. Dans 28 ans quand le site fermera et que la compagnie aura fait des milliards de dollars, qui sera responsable des conséquences dangereuses causées par le projet. Déjà nous devons vivre avec les conséquences causées par les 20 dernières années d'opération.

Oui, l'entreprise s'engage à faire le suivi pour 30 ans après la fermeture, encore une fois tous ces contrôles et études seront faits par une entreprise avec intérêts financiers, pensez-vous sérieusement que beaucoup d'argent et de temps seront investis sur un site qui ne rapporte plus d'argent. De plus un suivi de 30 ans est ridicule quand on sait que la décomposition de la majorité des déchets prend beaucoup plus de 30 ans.



En conclusion, ce projet ne devrait pas être accepté parce que premièrement il est dangereux pour l'environnement et la santé de la population, deuxièmement, il devrait être situé dans une région ou sur un site loin de la population et de l'agriculture, troisièmement les études d'impacts ne devraient pas être faites par le promoteur qui a des intérêts financiers dans le projet mais par une tierce personne neutre et sans aucun intérêt qui serait mandaté par le gouvernement.

Nous savons aussi que ce modèle d'affaire est désuet, à titre de ministre de l'environnement, je vous demande de profiter de ce débat pour faire abolir l'enfouissement des déchets et se tourner vers des technologies beaucoup plus vertes et regarder ce qui se fait ailleurs (ex; Suède), il y a d'autres solutions beaucoup plus écologiques. Le Canada étant l'un des plus gros producteurs de déchets par habitant dans le monde, il serait vraiment important d'analyser, de questionner, de regarder les autres options et de penser aux générations futures (nos enfants, nos petits enfants) qui devront vivre avec la décision que vous prendrez aujourd'hui.

Laisser carte blanche à une entreprise lucrative sur un sujet si important est dangereux!

Pour toutes ces raisons et préoccupations, à l'aire ou tout le monde se préoccupe de l'environnement, je demande une consultation publique.

Bien à vous,
 Lucie Martineau
 Résidente de Mirabel, [redacted]
 [redacted]
 [redacted]

Savoie, Patrice

De: Diane Roy [REDACTED]
Envoyé: 12 novembre 2019 20:23
À: Ministre MELCC
Objet: Demande d'une consultation publique

Bonjour Monsieur le ministre de l'environnement,

Cette lettre a pour but de vous demander la tenue d'une consultation publique en rapport avec l'agrandissement du site d'enfouissement de Ste-Sophie.

Mardi, le 29 octobre 2019 a eu lieu une rencontre d'information du BAPE à ce sujet. À cette rencontre, seul le point de vue de la compagnie Waste Management a été entendu.

La population est en droit de réclamer, je crois, de plus amples informations sur le projet en tant que tel, sur les impacts environnementaux que cela amènera dans la région, sur d'autres solutions qui pourraient être apportés par d'autres intervenants en la matière etc.

Ce projet est un projet d'envergure. Pour la population environnante et la région, cela occasionnera des conséquences majeures...bruit, nombre accru de camions, agrandissement du dépotoir, effets sur la nappe phréatique et terres environnantes etc. Ce sont tous des aspects dont j'aimerais recevoir des informations. Quels seront les réels impacts ?

Monsieur le ministre, je vous prie de considérer sérieusement ma demande pour une consultation publique. Je vous sais, en toute honnêteté, au service de l'environnement. Cet événement constitue un moment excellent pour démontrer à la population votre réel intérêt.

Respectueusement vôtre,

Diane Roy
[REDACTED]

St-Hippolyte
[REDACTED]

13 novembre 2019

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande de la tenue d'une audience publique pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement, Ste-Sophie, Laurentides

Monsieur le Ministre Charette,

La présente est pour demander la tenue d'une audience publique à propos du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Ste-Sophie. Je réside à Sainte-Sophie depuis maintenant 33 ans et je suis inquiète.

N'étant pas une experte en site d'enfouissement, j'ai besoin de recevoir une information complète et transparente sur les impacts de ce projet qui prévoit enfouir 18 millions de tonnes de déchets de 2022 à 2040. Il m'apparaît donc essentiel que ce projet soit analysé en profondeur afin que la perspective du promoteur, Waste Management, ne soit pas le seul point de vue présenté.

D'autres points de vue sont nécessaires dont l'expertise du Ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques qui a un rôle crucial à jouer.

Plusieurs questions m'inquiètent dont la possible infiltration des polluants dans le sol et dans notre eau, la disparition de 18 milieux humides, la pollution et le transport intensif des déchets sur la route 158 qui est considéré comme une des routes les plus dangereuses au Québec et le déboisement de 39 hectares de forêt.

Je souhaite que vous soyez attentif à ma demande.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Manon Guillemette

[REDACTED]

Sainte-Sophie (Québec)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Savoie, Patrice

De: Denise Brouillard [REDACTED]
Envoyé: 5 novembre 2019 13:59
À: Ministre MELCC
Objet: Demande d'audience publique pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie

Par courriel
Le 5 novembre 2019

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande de la tenue d'une audience publique pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Waste Management de Sainte-Sophie

Monsieur le Ministre Charette,

Par la présente, je demande la tenue d'une audience publique du BAPE concernant le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Waste Management à Saint-Sophie, dans les Laurentides.

Je suis une citoyenne de Saint-Jérôme, une grand-mère dont le petit-fils demeure avec ses parents à Sainte-Sophie. Je ne suis pas une experte en matière d'enfouissement mais je tiens à la qualité de vie dans notre communauté.

J'ai assisté à la séance d'information organisée par le BAPE le 29 octobre dernier à Sainte-Sophie. Lors de cette séance, il y avait seulement le promoteur du projet pour répondre aux questions. Aucune personne ne représentait le Ministère de l'environnement. Les mises en contexte et les commentaires n'étaient pas acceptés ce qui limitait notre compréhension des impacts du projet.

À la lumière de cette séance, j'ai besoin de connaître les impacts globaux de ce projet d'enfouissement sur notre environnement: la pollution de l'eau, la pollution des sols, le transport par camion des déchets, les odeurs, la mort de 18 milieux humides, etc.

À l'heure de l'urgence climatique, ce n'est pas l'héritage environnemental que je veux léguer à mon petit-fils. Pour toutes ses raisons, je demande la tenue d'une audience publique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses.

Denise Brouillard

[REDACTED] Saint-Jérôme, Québec, [REDACTED]
[REDACTED]

Savoie, Patrice

De: Kev Froment [REDACTED]
Envoyé: 1 novembre 2019 15:18
À: Ministre MELCC
Objet: Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

Bonjour,

Je suis très concernés par par l'agrandissement de 52 hectares d'une décharge dans un village ou la majorité des gens puissent leurs eau à même des nappes phréatiques et non par Aqueduc .

Je voudrais connaître les démarches afin de s'assurer qu'une consultation Publique soit faites.

Car je dois admettre un grand malaise face à la gestion d'un tel dossier par la Municipalité même de Sainte-Sophie qui a 14 jours de la date limite une grande majorité des citoyens ignore la venu d'un tel projet .

Devons-nous émettre une Pétition ?

Y a-t-il un nombre minimum de courriel requis ou signature requise afin de s'assurer de d'une consultation publique?

Merci,

Bonne Journée .

Kevin Froment

[REDACTED]

Terrebonne [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Savoie, Patrice

De: Savoie, Patrice
Envoyé: 9 janvier 2020 16:39
À: Savoie, Patrice
Objet: TR: site d'enfouissement de Ste-Sophie

De : Normand Desjardins [REDACTED]
Envoyé : 1 novembre 2019 09:35
À : Ministre MELCC <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : site d'enfouissement de Ste-Sophie

Bonjour, mon nom est Normand Desjardins, résident de Ste-Sophie. Je demande que l'agrandissement du site d'enfouissement de Ste-Sophie soit sujet à une étude du BAPE car je suis contre cet agrandissement. Ça fait assez longtemps que Ste-Sophie ramasse les déchets des régions environnantes. Notre forêt est plus importante que leurs déchets. Avec la tendance environnementale qui se passe en ce moment, ce n'est pas d'un agrandissement que nous avons besoin, mais d'une autre façon de faire. Si, pour commencer, nous traitions tout le recyclage qui est envoyé dans les centres de tri au lieu de l'envoyer dans les sites d'enfouissement, nous économiserions beaucoup de place. L'environnement devrait être la priorité de nos dirigeants et non d'accorder des permis pour ramasser de plus en plus de matières polluantes.

Normand Desjardins
[REDACTED]



Garanti sans virus. www.avg.com